



L'AGROÉCOLOGIE, C'EST QUOI ?

ENVIRONNEMENT

L'AGROÉCOLOGIE, C'EST QUOI ?

L'agroécologie est un nouveau mode d'agriculture qui s'appuie sur les ressources et les processus de la nature. Elle consiste à utiliser au maximum la nature pour produire en la préservant.

Tenir compte des équilibres de la nature et des services gratuits qu'elle nous rend, c'est améliorer les performances environnementales en maintenant les performances économiques... C'est produire autrement !

COMMENT FAVORISER L'AGROÉCOLOGIE ?

- En préservant les systèmes de productions en poly-culture élevage qui caractérisent notre département et en les améliorant.
- En diminuant les pressions sur l'environnement :
 - > préservation des ressources naturelles (eau, sol...),
 - > recyclage des bio-déchets de la ferme en engrais verts pour réduire l'usage des engrais chimiques,
 - > réduction des produits phytosanitaires,
 - > recours aux énergies alternatives (éoliennes...) pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre.
- En réintégrant la biodiversité dans les exploitations, (haies, mares, bandes en herbe) qui rend de nombreux services à l'agriculture : ombrage, lutte contre la dégradation des sols, réserve d'eau pour le bétail, accueil d'**auxiliaires** des cultures...

AUXILIAIRE

Un auxiliaire est un organisme vivant qui rend naturellement un service à l'agriculteur.

Par exemple, l'abeille, insecte pollinisateur, féconde les plantes cultivées.

*D'autres, comme la coccinelle qui se régale des pucerons, ou le rapace qui se nourrit de campagnols, sont des ennemis naturels des ravageurs de cultures. **Plus d'auxiliaires, c'est moins de produits phytosanitaires !***





POURQUOI FAVORISER L'AGROÉCOLOGIE ?

Depuis les années 1950, l'agriculture s'est développée de manière à assurer une autonomie alimentaire, en ayant recours aux engrais et produits phytosanitaires provoquant des effets indésirables sur les sols, l'eau et la biodiversité. La production s'est intensifiée, spécialisée. Dans ce contexte, l'agriculture de notre département, tournée vers l'élevage, a néanmoins permis la conservation de prairies favorables à la faune et à la flore.

Aujourd'hui, l'agriculture doit faire face aux défis majeurs du XXI^e siècle :

- répondre à l'augmentation de la démographie mondiale et garantir la sécurité alimentaire,
- faire face au changement climatique,
- gérer les ressources,
- garantir une juste rémunération des producteurs.

ET L'HUMAIN DANS TOUT CELA ?

L'AGRICULTEUR acteur de l'agroécologie, est fier de ses pratiques respectueuses de la nature et de ses productions qu'il peut valoriser auprès des consommateurs. Il est confiant en l'avenir.

LE CITOYEN, L'HABITANT, LE CONSOMMATEUR bénéficient d'un cadre de vie plus sain et peuvent consommer des produits de qualité et de proximité au plus près du producteur.

L'ENGAGEMENT DE LA MEURTHE-ET-MOSELLE

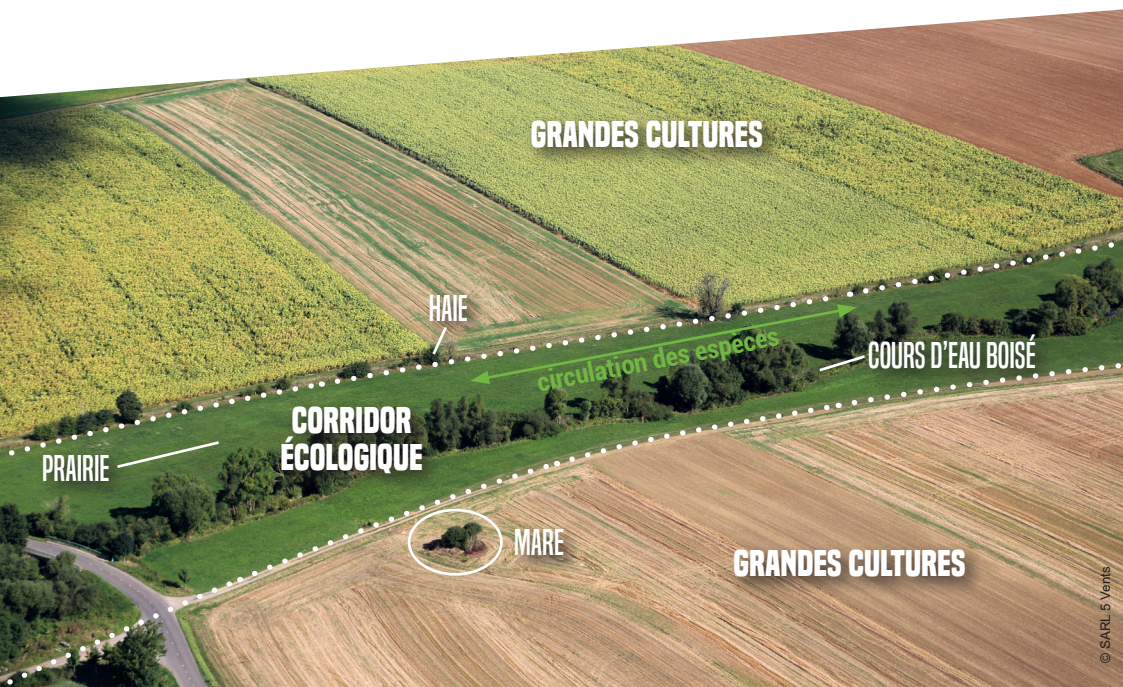
Le Département et la Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle sont impliqués conjointement dans l'agroécologie, à travers des projets de restauration de **Trames Vertes et Bleues (TVB)** dans le département :

- mise en place d'aménagements agroécologiques dans le territoire Amezule / Grand Couronné (en partenariat avec le CPIE de Nancy Champenoux),
- expérimentation de pratiques agroécologiques et sensibilisation dans 6 exploitations dites « fermes ambassadrices » de la biodiversité.

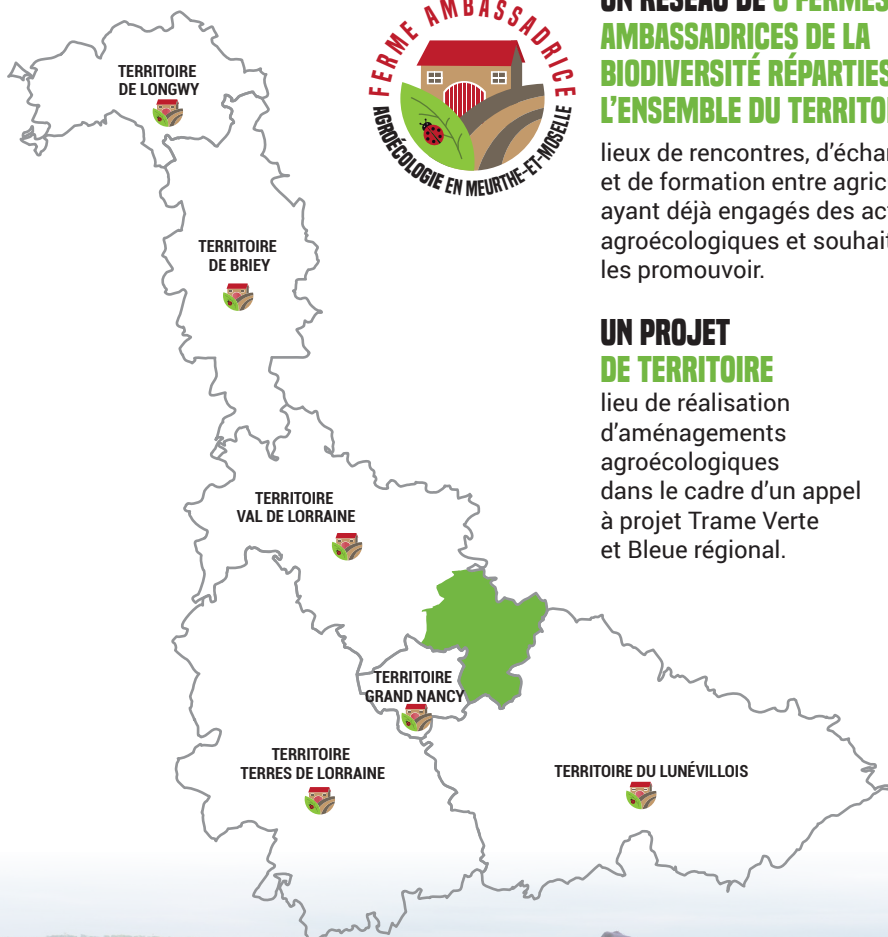
LA TRAME VERTE ET BLEUE

- Quotidiennement, tous les animaux se déplacent sur un territoire. Il est donc important de maintenir ou restaurer les connexions (corridors écologiques) entre les différents milieux naturels pour assurer la survie des espèces animales et végétales, c'est la Trame Verte et Bleue.
- Pour cela, on protège ou on crée des aménagements dits « agroécologiques », tels que les haies, bosquets, mares, jachères fleuries mellifères, bandes en herbe, couverts végétaux entre deux cultures..., qui servent d'habitats à la faune et facilitent le déplacement des espèces. Oiseaux, chauves-souris, amphibiens, mammifères ou insectes, tous vont profiter de ces aménagements.

De son côté, l'agriculteur profitera des nombreux services rendus par ces aménagements pour son activité. C'est gagnant-gagnant !



PROJETS D'AGROÉCOLOGIE EN COURS



UN RÉSEAU DE 6 FERMES AMBASSADRICES DE LA BIODIVERSITÉ RÉPARTIES DANS L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE,

lieux de rencontres, d'échanges et de formation entre agriculteurs ayant déjà engagés des actions agroécologiques et souhaitant les promouvoir.

UN PROJET DE TERRITOIRE

lieu de réalisation d'aménagements agroécologiques dans le cadre d'un appel à projet Trame Verte et Bleue régional.



POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Nathalie Malbreil

Chargée de projets d'agroécologie

nmalbreil@departement54.fr



meurthe-et-moselle.fr

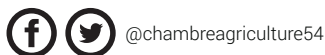
Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle
48, esplanade Jacques-Baudot - CO 900 19
54035 NANCY CEDEX - Tél. : 03 83 94 54 54

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Julien Grand

Conseiller biodiversité paysage

julien.grand@meurthe-et-moselle.chambagri.fr



meurthe-et-moselle.chambre-agriculture.fr

5, rue de la Vologne
54520 Laxou
03 83 93 34 10

PROJET AMI TVB FINANCÉ PAR

